

Le 20 octobre, nous aurons à voter pour des listes afin de procéder à la mise en place du Comité Technique de proximité (CT) pour 3 ans. Tous les personnels de l'université sont concernés par le CT et sont appelés à voter : enseignants-chercheurs comme BIATOSS, fonctionnaires comme contractuels.

A quoi sert le CT ?

Instance consultative, le CT ne décide pas de la politique de l'établissement, domaine du CA, voire du seul président depuis la LRU dont nous exigeons d'ailleurs l'abrogation. Cependant, tous les projets doivent être présentés devant le CT qui débat et se positionne sur :

- la politique de gestion des " ressources humaines " (comme la prolifération des CDD)
- les problèmes d'hygiène et sécurité, les conditions de travail
- les critères de répartition des " primes au rendement " (!), etc.

Pour nous, participer au CT est avant tout un moyen d'informer les personnels et usagers des pratiques opaques ayant cours au sein de notre université. **Voter pour la liste SUD EDUCATION, c'est affirmer avant tout que nous ne gagnerons sur nos revendications que par nos luttes collectives tous ensemble, salariés, titulaires et contractuels, étudiants du service public d'enseignement et de recherche.**

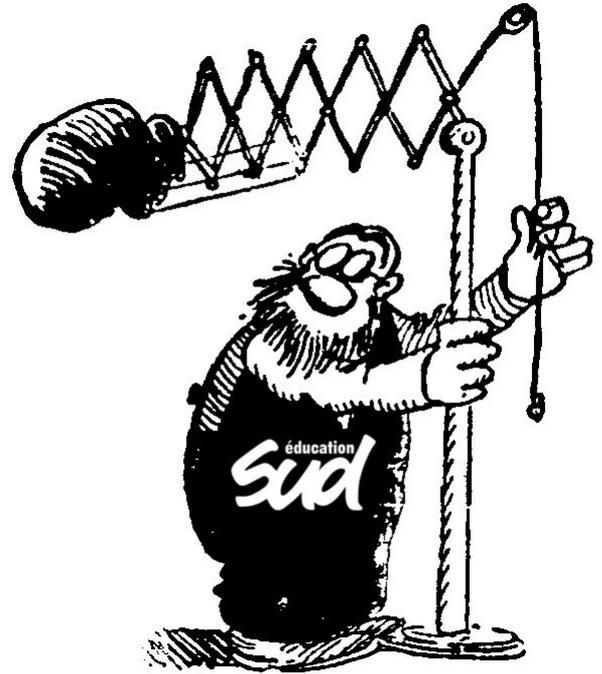


Un syndicat qui revendique et qui agit déjà à l'UdS !

- **La fusion n'a fait qu'empirer les conditions et la charge de travail.** La souffrance de nos collègues face à la désorganisation des services qui en a résulté mais aussi face à la pression mise par une hiérarchie toujours plus présente saute aux yeux. A ce propos, nous dénonçons l'enquête sur la souffrance au travail impulsée par la direction comme une simple mais onéreuse opération de communication. L'intégration prochaine de l'Université de Haute Alsace et l'application de la RGPP depuis la rentrée 2011 ne feront sans doute qu'empirer les choses : mutations autoritaires, services à cheval sur les sites de Strasbourg et Mulhouse etc. **Nous exigeons : une réelle prise en charge de la souffrance au travail, l'abandon du projet en cours de la fusion avec l'UHA et l'abrogation des décrets RGPP.**

● **La politique de rémunération est inégale et injuste.** Face à la faiblesse des salaires versés aux salariés de l'université, la seule réponse de l'administration est une politique de prime. Ces primes ont tout d'une escroquerie puisque tout en donnant l'illusion d'une hausse de salaire, elles ne sont pas comptabilisées pour la retraite et servent souvent à diviser les salariés en les mettant en concurrence. **Nous exigeons l'intégration des primes statutaires dans le salaire et la suppression des primes au mérite.**

● **La soi-disant autonomie conduit à une baisse des moyens constants.** Il paraît aujourd'hui évident que ces baisses de moyens se traduisent par la mise en place d'une université à deux vitesses. D'un côté, certaines composantes sont laissés à l'abandon ou disparaissent (UFR PLISE). De l'autre côté, la labellisation EquipEx, LabEx et IdEx va créer au sein de l'UdS des pôles dont les décisions seront de plus en plus confisquées par de nouvelles instances non-élues. Enfin, ne nous leurrons pas : l'université toute entière est soumise au dogme du « serrage de ceinture » : la présidence vient de demander une baisse de 8% des enseignements dans toutes les composantes ! **Nous exigeons la mise en place d'une gestion démocratique de l'UdS, seule capable de garantir la transparence des décisions, et des moyens supplémentaires répartis également !**



● **La politique de précarisation des salariés de l'UdS est inacceptable.** Malgré le coup de com' de la direction, le problème de la précarité n'est pas réglé. Un jugement récent du Tribunal administratif de Strasbourg l'a pourtant confirmé : les contractuels ayant une ancienneté supérieure à six ans doivent obtenir un CDI. Il faut maintenir la pression pour que cette décision de justice soit appliquée dès maintenant. **Nous exigeons l'arrêt du recours à des emplois précaires pour assurer des missions pérennes et la titularisation de tous les contractuels, sous forme de CDI, a minima.**

● **L'université n'est pas déconnectée de la société !** C'est pourquoi SUD Éducation se bat aussi au quotidien contre le sexisme et l'homophobie dont les collègues sont encore trop souvent victimes mais aussi contre les politiques xénophobes envers les travailleurs et les étudiants. Pour nous, le contrat de travail comme la carte d'étudiant doivent automatiquement donner droit à un titre de séjour.

Nos positions et nos revendications sont décidées démocratiquement par nos adhérents : elles forment la base de notre engagement sur le terrain et au sein de l'intersyndicale "Agir ensemble pour une université démocratique". L'obtention d'une représentation en CT ne pourra que renforcer notre action !

*Votez SUD, pour défendre les
personnels, tous les personnels !*